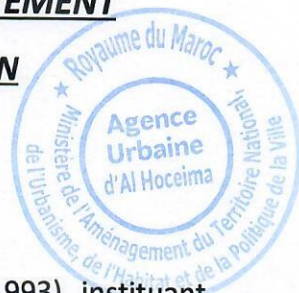




22 DEC. 2023

2061/23

DECISION**RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DE RECRUTEMENT****D'UN « ARCHITECTE » ET D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EN
« TOPOGRAPHIE OU GEOMETRE TOPOGRAPHE »****Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;**

- Vu le Dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2.93.67 du 4 Rabiâ II pris pour l'application du dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2.03.221 du 14 Rabiâ I 1425 (04 Mai 2004) relatif à la création de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;
- Vu le décret n° 2.17.634 du 11 Joumada II 1439 (28 février 2018) relatif au ressort territorial des Agences Urbaines ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;
- Vu la circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;
- Vu la loi cadre modificative n°1 de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima au titre de l'exercice 2023;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1: L'Agence Urbaine d'Al Hoceima organisera un concours pour le recrutement des profils ci-après (fiches de postes en annexes):

Profil	Nombre de postes à pourvoir	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date du concours Ecrit	Date de l'entretien Oral
• Architecte (annexe 1)	01	10 Janvier 2024 à 16h30	31 Janvier 2024 à 10h00	Sera communiqué ultérieurement
• Technicien Spécialisé en : Topographie ou Géomètre Topographe (annexe 2)	01			

1/2

Article 2: Le concours est ouvert aux candidats:

- De nationalité marocaine;
- Agés de moins et 45 ans à la date du concours;
- Remplissant les conditions exigées dans les fiches de postes en annexes.

Article 3: Déroulement des concours:

épreuve	durée	coefficient	note éliminatoire
Ecrite: sujet se rapportant aux missions du poste à occuper.	3h	60%	<10/20
Orale: la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	15 à 30 min	40%	<10/20

- L'Agence Urbaine d'Al Hoceima procédera à une présélection sur dossier des postulants, seuls les candidats retenus, lors de cette première étape, seront convoqués nominativement pour passer le concours d'accès ;
- Les candidats admis à l'épreuve écrite, seront convoqués pour subir un entretien oral ;
- Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus indiquées ou parvenu hors délais sera rejeté ;
- Le lieu de déroulement des épreuves écrites sera communiqué aux candidats individuellement dans la convocation ;
- Les résultats des différentes étapes du concours seront affichés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.auah.ma, ainsi qu'au niveau de son siège.

Article 4: Le dossier de candidature se compose des documents suivants:

- Une demande manuscrite ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme obtenu ;
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité ;
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Attestation(s) de travail ou tout document(s) justifiant(s) l'expérience, conformément à la réglementation en vigueur, pour le secteur privé, l'attestation de travail doit être appuyée par les déclarations de cotisations à la CNSS pour la période considérée, le cas échéant.

Article 5: Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima par voie postale ou déposés au bureau d'ordre de cette Agence, sis au Bd. Mohammed V, n° 80 - Al Hoceima, sous pli fermé au plus tard le **10 Janvier 2024 à 16h30**. Le pli doit mentionner « le profil objet de la postulation »

Le Directeur de l'Agence Urbaine
d'Al Hoceima
HANAFI
Signé : Jamal HANAFI





Annexe 1:

Fiche de Poste :

« Architecte »



I. Diplôme et Formation :

- Architecte

II. Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience dans un emploi similaire est souhaitable.

III. Compétences requises :

- Avoir des connaissances suffisantes dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Avoir une maîtrise de la réglementation en matière d'urbanisme ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (autocad, archicad, SIG...);

IV. Qualités personnelles :

- Être dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

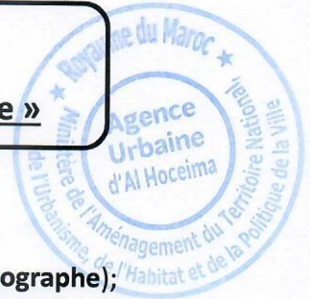
V. Descriptif du poste :

- Elaborer et assurer le suivi des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR) et ce conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Instruire les demandes d'autorisation de construire, de lotir, de morceler et de créer des groupements d'habitations et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- Etablissement et mise à jour des cartes ;
- Etablir des études de mise à niveau urbaine des centres urbains et ruraux relevant de la province d'Al Hoceima.

Handwritten signature



Annexe 2:
Fiche de Poste :
Technicien spécialisé en « Topographie ou Géomètre Topographe »



I. Profils :

- Avoir un Diplôme de Technicien spécialisé (en **Topographie ou géomètre topographe**);
- Niveau d'étude (Bac + 2).

II. Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience continue ou cumulée d'un **1 an**. (pour le secteur privé, l'attestation de travail doit être appuyée par les déclarations de cotisations à la CNSS pour la période considérée).

III. Compétences requises :

- Maîtrise des outils de dessin assisté par ordinateur (autocad , covadis...);
- Maîtrise des outils du systèmes d'information géographique (SIG);
- Maîtrise des règles de la sémiologie graphique et les outils de la cartographie;
- Maîtrise des méthodes de traitements des données géo-spatialisées;

IV. Qualités personnelles :

- Être dynamique, motivé et sérieux;
- Avoir un esprit de d'organisation et d'initiative;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

V. Descriptif du poste :

- Analyser, gérer et afficher des données à l'aide de systèmes d'information géographique;
- Alimenter la base de données relative aux projets déposés dans le cadre des plates-forme « **Rokhas** » et « **CRI.invest** » et préparation des statistiques afférentes auxdits projets;
- Représenter le département au niveau des commissions d'instruction des projets (petits et grands), d'expertise, de choix de terrain, des commissions chargées de certaines opérations foncières ...;
- Etablir et mettre à jour les cartes, les fichiers fonciers et les enquêtes parcellaires;
- Elaborer et délivrer les notes de renseignement urbanistiques;
- Assurer la vente des documents d'urbanisme;
- Recevoir et informer le public sur les dispositions des documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire;
- Assister les établissements ou organismes publics dans le choix de terrains pour leur acquisition compte tenu de l'affectation qui lui est destiné;
- Assurer et participe au suivi des marchés d'établissement des plans de restitution;
- Assurer la diffusion des documents d'urbanisme homologués. 